



SCIC-SA Terres Citoyennes Albigeoises



Comptes annuels pour l'exercice 2025

Préambule

Conformément aux statuts de la société, le conseil d'administration présente à l'assemblée les comptes annuels, accompagnés du rapport de gestion.

Les présents comptes annuels portent sur le 3ème exercice de la société, du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025. Il comprend 3 parties :

- Le bilan au 31.12.2025
- Le compte de résultat du 6ème exercice (du 01.01.2025 au 31.12.2025), avec une proposition d'affectation du résultat
- L'annexe

Comme le mentionne l'article L123-16 du Code du commerce, les petites entreprises peuvent, dans des conditions fixées par un règlement de l'Autorité des normes comptables, adopter une présentation simplifiée de leurs comptes annuels.

Bilan au 31.12.2025

1/ Actif (= ce que la société possède ou ce qui est dû à la société)

Actif	01.01.2025 au 31.12.2025		
	Brut	Amort.prov	Net
Capital souscrit non appelé	0.00	0.00	0.00
ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement	0.00	0.00	0.00
Frais de recherche et de développement	0.00	0.00	0.00
Concessions, brevets, licences, marques procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	0.00	0.00	0.00
Fonds commercial (1)	0.00	0.00	0.00
Autres	0.00	0.00	0.00
Immobilisations incorporelles en cours	0.00	0.00	0.00
Avances et acomptes	0.00	0.00	0.00
Immobilisations corporelles			
Terrains	150 902.71	0.00	150 902.71
Constructions	62 522.54	- 1 877.49	60 645.05
213100 - Bâtiments	28 878.93	- 1 593.42	27 285.51
213500 - Installations et agencements des constructions	33 643.61	- 284.07	33 359.54
Installations techniques, matériel et outillage industriels	25 589.52	- 11 518.33	14 071.19
215400 - Matériels et outillages industriels	25 589.52	- 11 518.33	14 071.19
Autres	0.00	0.00	0.00
Immobilisations corporelles en cours	0.00	0.00	0.00
Avances et acomptes	0.00	0.00	0.00
Immobilisations financières			
Participations	1 052.50	0.00	1 052.50
261000 - Titres de participations	1 052.50	0.00	1 052.50
Autres participations	0.00	0.00	0.00
Créances rattachées à des participations	0.00	0.00	0.00
Autres titres immobilisés	0.00	0.00	0.00
Prêts	0.00	0.00	0.00
Autres	0.00	0.00	0.00
TOTAL I	240 067.27	- 13 395.82	226 671.45
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et encours			
Matières premières et autres approvisionnements	0.00	0.00	0.00
Encours de production (produits biens et services)	0.00	0.00	0.00
Produits intermédiaires et finis	0.00	0.00	0.00
Marchandises	545.92	0.00	545.92
370000 - Stocks: marchandises	545.92	0.00	545.92
Avances et acomptes versé sur commandes	0.00	0.00	0.00
Créances (3)			
Créances Clients et Comptes rattachés	0.00	0.00	0.00
Autres	25 331.48	0.00	25 331.48
444000 - Etat: impôt sur les bénéfices	0.22	0.00	0.22
445620 - TVA déductibles sur immobilisations	0.30	0.00	0.30
445660 - TVA déductibles sur achat/biens et services	0.00	0.00	0.00
445670 - Crédit de TVA à reporter	4 249.00	0.00	4 249.00
445740 - TVA collectées sur ventes 5,5%	0.41	0.00	0.41
445780 - TVA collectées sur ventes 20%	1.52	0.00	1.52
451000 - Associés: Groupes	12 982.68	0.00	12 982.68
455001 - Compte courant Association Terres Citoyennes Albigeoises	0.00	0.00	0.00
467700 - Débiteurs divers	8 097.35	0.00	8 097.35
Capital souscrit-appelé, non versé	0.00	0.00	0.00
Valeurs mobilières de placement			
Autres titres	0.00	0.00	0.00
Disponibilités	6 182.51	0.00	6 182.51
512000 - Compte Crédit Coopératif	6 182.51	0.00	6 182.51
Charges constatées d'avance	0.00	0.00	0.00
TOTAL II	32 059.91	0.00	32 059.91
Primes de remboursement des emprunts (IV)	0.00	0.00	0.00
Ecarts de conversion Actif (V)	0.00	0.00	0.00
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	272 127.18	- 13 395.82	258 731.36

2/ Passif (= ce que la société doit : aux sociétaires, à la banque, aux fournisseurs...)

Passif	01.01.2025 au 31.12.2025
CAPITAUX PROPRES	
Capital (dont versé 1013.....)	240 400.00
101000 - Capital	240 400.00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	0.00
écart d'équivalence réévaluations	0.00
RÉSERVES	
Réserve légale	431.98
106100 - Réserve légale	431.98
Réserves statutaires ou contractuelles	2 447.87
106300 - Réserves statutaires	2 447.87
Réserves réglementées	0.00
Autres	0.00
Report à nouveau	0.00
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	516.91
Subventions d'investissement	0.00
Provisions réglementées	0.00
TOTAL I	243 796.76
AUTRES FOND PROPRES	
Produits des émissions de titres participatifs	0.00
Avances conditionnées	0.00
TOTAL I BIS	0.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Provisions pour risques	0.00
Provisions pour charges	980.00
158000 - Provisions pour charges	980.00
TOTAL II	980.00
DETTES (1)	
Emprunts obligataires convertibles	0.00
Autres emprunts obligataires	0.00
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0.00
Emprunts et dettes financières diverses	0.00
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	0.00
Dettes fiscales et sociales	0.17
445660 - TVA déductibles sur achat/biens et services	0.17
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	0.00
Autres dettes	13 954.43
455001 - Compte courant Association Terres Citoyennes Albigeoises	649.63
455002 - Compte courant Association Le CEP	1 500.00
456700 - Capital à rembourser	7 400.00
467500 - Crédoeurs divers	4 404.80
Produits constatés d'avance (1)	0.00
TOTAL III	13 954.60
Ecart de conversion Passif (IV)	0.00
TOTAL GÉNÉRAL (I+I BIS +II+III+IV)	258 731.36
(1) Dont à plus d'un an	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	
(3) Dont emprunts participatifs	

Compte de résultat

1/ Produits, charges et résultat d'exploitation :

Compte de résultat	01.01.2025 au 31.12.2025
PRODUITS D'EXPLOITATION	
Ventes de marchandises	0.00
Production vendue (biens et services)	7 381.23
706010 - Prestation utilisation matériel	4 240.65
706020 - Prestation utilisation bâtiment	0.00
708000 - Produits annexes	85.00
708010 - Location de terres	2 897.08
708011 - quote part de taxe chambre d'agriculture	158.50
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	7 381.23
Production stockée	0.00
Production immobilisée	0.00
Subventions d'exploitation	10 500.00
740000 - Subventions d'exploitation	10 500.00
Reprise sur provisions et amortissements et transferts de charges (d'exploitation)	0.00
Autres produits	0.00
TOTAL I	17 881.23
CHARGES D'EXPLOITATION (2)	
Achats de marchandises	0.00
Variations de stocks	0.00
Achats de matières et autres approvisionnements	0.00
Variation de stocks	0.00
Autres achats et charges externes	8 068.84
604000 - Achat: Etudes, prestations, formations	6 090.00
605000 - Achats: Matériels équipements travaux inclus dans les ventes	254.70
606100 - Eau, gaz, électricité	170.66
616000 - Prime d'assurance	198.79
622700 - Frais d'actes et de contentieux (timbres fiscaux)	406.36
626100 - Frais téléphone internet	108.02
627000 - Frais bancaires (CB, tenue de compte)	363.74
628010 - Comptabilité	168.00
628020 - Cotisations URSCOP	308.57
Impôts, taxes et versements assimilés	1 268.00
635110 - CFE-Cotisation foncière entreprises	191.00
635120 - Taxe foncière	1 077.00
Salaires et traitements	136.78
641000 - Rémunérations du personnel	136.78
Charges sociales	67.52
647000 - Autres charges sociales (TR, ...)	67.52
Dotations aux amortissements et aux provisions : Sur immobilisations : dotations aux amortissements	3 725.29
681120 - Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	3 725.29
Sur immobilisations : dotations aux provisions	0.00
Sur actif circulant : dotations aux provisions	0.00
Pour risques et charges : dotations aux provisions	980.00
681500 - Dotations aux provisions des charges d'exploitation	980.00
Autres Charges	0.00
TOTAL II	14 246.43
* Y compris	
Redevances de crédits-bail mobilier	0.00
Redevances de crédit-bail immobilier	0.00
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	3 634.80
Bénéfice ou pertes transférée III	0.00
Pertes ou bénéfices transférés IV	0.00
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	

2/ Produits, charges et résultats financiers, exceptionnels et totaux :

Compte de résultat	01.01.2025 au 31.12.2025
PRODUITS FINANCIERS	
De participations (3)	0.00
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	3.05
762000 - Revenus de titres immobilisés	3.05
Autres intérêts et produits assimilés (3)	0.00
Reprises sur provisions et transferts de charges	0.00
Différences positives de change	0.00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0.00
TOTAL V	3.05
CHARGES FINANCIÈRES	
Dotations aux amortissements et aux provisions (financières)	0.00
Intérêts et charges assimilées (4)	0.00
Différences négatives de change	0.00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0.00
TOTAL VI	0.00
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	3.05
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III -IV +V - VI)	3 637.85
PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Sur opération de gestion	0.00
771000 - Produits exceptionnels (avant 2025)	0.00
Sur opérations de capital	0.00
Reprises sur provisions et transferts de charges (exceptionnel)	0.00
TOTAL VII	0.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Sur opérations de gestion	0.00
Sur opération en capital	3 120.94
678010 - Subvention d'équilibre	3 120.94
Dotations aux amortissements et aux provisions (exceptionnelles)	0.00
TOTAL VIII	3 120.94
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	- 3 120.94
Participation des salariés aux résultats IX	0.00
Impôts sur les bénéfices X	0.00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	17 884.28
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	17 367.37
BÉNÉFICE OU PERTE	516.91
(3) Dont produits concernant les entités liées	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	

Affectation de résultat

Proposition d'affectation du résultat :

Le compte de résultat fait apparaître un résultat, qu'il convient d'affecter.

Une fois 15 % du résultat affecté à la réserve légale, il est proposé d'affecter la totalité du résultat restant à la réserve statutaire impartageable.

Les montants seraient donc les suivants :

Résultat net après impôts	516,91 €
Affectation à la réserve légale 15 %	77,54 €
Affectation à la réserve statutaire 85 %	439,37 €

Annexe

La présente annexe est établie suivant le modèle d'annexe abrégée définie par :

- L'article L.123-25 du Code du commerce, permettant aux sociétés sous le régime simplifié d'imposition de présenter une annexe abrégée selon un modèle fixé par un règlement de l'Autorité des normes comptables
- L'article 831-2 du Plan Comptable Général, fixant ledit modèle d'annexe abrégée

Elle intègre également les informations attestant du respect des conditions qui s'appliquent aux entreprises solidaires d'utilité sociale, conformément à l'article R3332-21-5 Code du travail.

La présente annexe complète le bilan et le compte de résultat du 3ème exercice de la SCIC-SA Terres Citoyennes Albigeoises présentés ci-avant.

Ce 6ème exercice s'est déroulé du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Le bilan, avant affectation du résultat, s'élève au 31.12.2025 à un total de 258 731,36 €

Le compte de résultat de l'exercice présente un chiffre d'affaire de 7 381,23 € et un résultat positif de 516,91 €.

Pour mémoire, les principales caractéristiques de la société sont les suivantes :

Dénomination : Terres Citoyennes Albigeoises

Forme juridique : Société Coopérative d'Intérêt Collectif de forme anonyme (SCIC-SA) à capital variable

N° SIRET : 879 050 607 00016

Siège social: 138 chemin du Serayol Haut – 81380 Lescure d'Albigeois

Code APE : 6820B (Location de terrains et d'autres biens immobiliers)

Activité principale : Production de biens immobiliers, supports d'activités adaptés au développement d'une agriculture agroécologique, nourricière et paysanne, mis à disposition de paysans via notamment des baux ruraux environnementaux.

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général et conformément à la réglementation applicable.

Ils ont été établis à l'aide du logiciel Zefyr.

Méthodes comptables appliquées :

Immobilisations :

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des frais accessoires).

- Pour les terres agricoles acquises, les montants d'immobilisation intègrent le prix d'achat, ainsi que les frais et taxes liés à l'achat ;
- Pour les aménagements de plantations de haies, les montants d'immobilisation intègrent les coûts de fourniture de plants et des accessoires, les prestations d'appui technique et d'adhésion à l'association Arbres & paysages Tarnais permettant d'accéder à ces éléments.
- Pour le bâtiment, les montants d'immobilisation intègrent les coûts d'étude (de sol et de structure) et les coûts de construction (recours à des entreprises et achats de matériaux)
- Pour le matériel agricole, les montants d'immobilisation intègrent le coût d'acquisition du matériel, ainsi que les coûts de grosses réparations.

Amortissements :

De manière générale, les amortissements sont linéaires.

- Pour les terres agricoles et les aménagements effectués sur ces terres, les immobilisations ne font pas l'objet d'amortissement.
- Pour le bâtiment et les installations d'irrigation, l'amortissement est engagé à la mise en service de chaque entité réalisée,
- Pour le matériel acheté, l'amortissement est linéaire sur 10 ans, à compter de sa mise en service. Pour les grosses réparations, l'amortissement est linéaire sur 5 ans à compte de la remise en service après réparation.

Frais de création de la société :

Les frais de création de la société ont été passés en charges, sur le 1^{er} exercice.

Evolution du capital social :

Le capital social de la société est variable et il s'élève en fin d'exercice à 240 400 €, correspondant à 2 404 parts sociales d'une valeur de 100 € chacune.

	nombre	Valeur nominale
Parts sociales composant le capital social en début d'exercice	2 412	100 €
Parts sociales émises pendant l'exercice	52	100 €
Parts sociales supprimées pendant l'exercice	60	100 €
Parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	2 404	100 €

Immobilisations : rapprochements entre les valeurs comptables à l'ouverture et à la clôture, et variation des entrées et des sorties ou mises au rebut de l'exercice :

Immobilisations	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice*
Terrains	147 557,14 €	-	-	147 557,14 €
Agencements de terrains (haies)	3 345,57 €	-	-	3 345,57 €
Bâtiment et installations d'irrigation	43 769,85 €	18 752,69 €	-	62 522,54 €
Matériel agricole	22 589,52 €	3 000 €-	-	25 589,52 €
Total immobilisations corporelles	217 262,08 €	21 752,69€	0 €	239 014,77 €
Parts sociales (SCEA)	900 €	-	-	900 €
Autres immobilisations financières (Crédit Coopératif)	152,50 €	-	-	152,50 €
Immobilisations financières	1 052,50 €	0 €	0 €	1 052,50 €
Total général	218 314,58 €	21 752,69€	0 €	240 067,27 €

* hors impact des amortissements

Amortissements : rapprochements par catégorie d'immobilisations entre les valeurs comptables cumulées à l'ouverture et à la clôture de l'exercice, et indication des augmentations et diminutions de l'exercice :

Amortissements	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la clôture de l'exercice
Terrains	-	-	-	-
Agencements de terrains (haies)	-	-	-	-
Bâtiment et installations d'irrigation	1 017,37 €	860,12 €	-	1 877,49€
Matériel agricole	8 653,16 €	2 865,17 €	-	11 518,33 €
Total	9 670,53 €	3 725,29 €	0 €	13 395,82 €

Total immobilisations corporelles – amortissements (= actif immobilisé net) :

Total	208 644,05 €	18 027,40 €	0 €	226 671,45 €
--------------	---------------------	--------------------	------------	---------------------

Dépréciations : rapprochements par catégorie d'actifs entre les valeurs comptables cumulées à l'ouverture et à la clôture de l'exercice, et indication des augmentations et diminutions de l'exercice

Sans objet pour l'exercice 2025.

Provisions : variations pour chaque catégorie de provisions des montants cumulés à l'ouverture et à la clôture de l'exercice, et indication des augmentations et diminutions de l'exercice

Sans objet pour l'exercice 2025.

Etat des échéances des créances et dettes à la clôture de l'exercice

Créances	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an	
Créances de l'actif immobilisé	-	-		
Créances de l'actif circulant :				
- avances à la SCEA en C.C.A. * débiteur	12 982,68 €	12 982,68 €		
- créditeurs divers	8 097,35 €	8 097,35 €		
- Crédit de TVA	4 249,00 €	4 249,00 €		
Charges constatées d'avance				
Dettes	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
Emprunts et dettes assimilées				
Fournisseurs et comptes rattachés				
Autres dettes :				
- C.C.A.* créiteur : association T.C.A.	649,63 €	649,63 €		
- C.C.A.* créiteur : CEP	1 500,00 €	1 500,00 €		
- Capital à rembourser	7 400,00 €	7 400,00 €		
- débiteurs divers	4 404,80 €	4 404,80 €		
Produits constatés d'avance				

* C.C.A. : Comptes Courants d'Associés.

Tableau des engagements financiers

Nature de l'engagement	Montant de l'engagement restant à la clôture de l'exercice
Contrat(s) de crédit-bail	-
Retraites et indemnités assimilées	-
Sûretés reçues	-
Sûretés données, Cautions	-
Effets de commerce exemptés non échus cessions de créances Dailly, affacturage	-

Tableau des autres opérations non inscrites au bilan à détailler par nature en indiquant l'objectif commercial

Opérations non inscrites au bilan (détail par nature)	Objectif commercial (description de l'objectif commercial)
Contrats de location de longue durée : Bail rural pour location de terres agricoles appartenant à la société	Contribuer à l'installation pérenne de porteuses et porteurs de projets en agriculture agroécologique

Un premier bail rural portant sur des terres appartenant à la SCIC -SA Terres Citoyennes Albigeoises a été signé le 31.12.2020 pour un démarrage au 01.01.2021, aux pépinières SebTan.

Un 2ème bail rural a été signé le 31.12.2025 pour un démarrage au 01.01.2026, à la ferme florale Asterre.

Les autres terres appartenant à la SCIC-SA Terres Citoyennes Albigeoises font l'objet d'un bail rural à la SCEA Terres Citoyennes Albigeoises.

Transactions conclues avec les principaux actionnaires ou les membres des organes d'administration :

Les sociétés anonymes indiquent les informations sur les transactions conclues avec les principaux actionnaires ou les membres de ses organes d'administration et de surveillance lorsque ces transactions sont significatives et qu'elles n'ont pas été conclues à des conditions normales de marché.

Aucune transaction autre que dans le cadre de comptes courants d'associés n'est intervenue entre la société, ses principaux sociétaires ou organes d'administration ou direction.

Les comptes courants d'associés ne donnent lieu à aucune rémunération (taux d'intérêt nul). Ils sont tous destinés à rester créditeurs, excepté celui de l'association Terres Citoyennes Albigeoises qui peut être débiteur.

Respect des conditions qui s'appliquent aux entreprises solidaires d'utilité sociale (ESUS)

La charge induite par l'objectif d'utilité sociale a un impact significatif examiné selon deux possibilités :

- sur le compte de résultat (Art. R.3332-21-1-1° du Code du travail)
- sur la rentabilité financière (Art. R.3332-21-1-2° du Code du travail)

Dans notre cas, la 2ème possibilité avait été choisie lors de la demande d'agrément ESUS.

Sous réserve de la décision d'affectation du résultat telle que proposée, à savoir sans aucun versement de dividende, cette condition sera remplie.